

REPUBLIQUE DU CONGO

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA GESTION DES  
CARRIERES ADMINISTRATIVES

17  
7  
DECRET N° 96-287 du 17 Juin 1996  
MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV.D9.-

Portant Inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1994 de certains Inspec-  
teurs Principaux des cadres de la catégorie  
A, hiérarchie I des Douanes en tête :  
CASTANCU née TATHY (Marie Louise.)

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
-----

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;  
(/u la loi n° 621/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut  
général de la Fonction Publique ;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 59/178 du 21 Août 1959, portant statut commun du  
personnel des Douanes ;  
(/u le décret n° 65/470/FP-BE du 25 Juin 1965, réglementant l'avan-  
cement des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les  
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, portant suspension des  
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un  
reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toutes autres  
promotions ;  
(/u le décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995, portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995, portant nomination des  
Ministres Délégués Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 95/32 du 12 Février 1995, portant organisation des  
intérim des Membres du Gouvernement ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;  
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement ;  
(/u le procès-verbal de la Commission Paritaire d'Avancement réunie  
à Brazzaville, le 20 Avril 1995 ;

-----  
E C R E T E :  
-----

Article 1er :- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1994 à deux (2) ans, certains Inspecteurs Principaux des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Douanes) dont les noms et prénoms suivent :

POUR LE 2<sup>e</sup> ECHELON

CASTANOU née TATHY (Marie Louise)	.....	Brazzaville
MILONGO née NDEMBO (Laurentine)	.....	Brazzaville
BOUMBA (Richard)	.....	Dolisie
BIASSALA-BINGA (Benjamin)	.....	Dolisie
MABIALA née NKOUKA (Agathe)	.....	Brazzaville
MBOEI (Nicolas)	.....	Brazzaville

POUR LE 3<sup>e</sup> ECHELON

ABIBI née ANDONDO (Marianne)	.....	Brazzaville
MOUTONDO Jérôme	.....	Brazzaville
MANFOUNDOU-SIBA (Jean Gilbert)	.....	Brazzaville

POUR LE 4<sup>e</sup> ECHELON

AYESSA (Alphonse)	.....	Brazzaville
MPAKA (Albert)	.....	Brazzaville
LULENDO-LUA-NZAMBEI (Victor)	.....	Brazzaville

Article 2 :- Le présent Décret sera ~~consigné~~, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 17 Juin 1996

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la  
Fonction Publique et de la  
Sécurité Sociale,

*ATS*

- Professeur Anaclet TSCMAMBET -

- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO -

AMPLIATIONS :

JORC	.....	1
DGFP/DGCA	.....	4
DGB/DGCF	.....	4
DGD	.....	1
DGFP/BSI	.....	2
INTERESSES	.....	12
DOSSIERS	.....	36
SGG/EC	.....	3/-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de  
l'Economie et des Finances, Chargé du  
Budget et de la Coordination des Régies,

- Luc Daniel Adamo MATETA -